

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LA POCHETTAGE,

CHANT SECOND.

(Suite.)

On ignore ici-bas l'emploi du giraumon :
 Cette plante, là-haut, s'élève dans la nue,
 Et laisse voir de loin sa tige verte et nue ;
 Le cèdre du Liban, jaloux de sa beauté,
 Semblerait à nos yeux ramper à son côté !
 La tige travaillée avec la dure lame,
 Ouvre ses flancs au souffle, et les sous de la game
 Vibrent tantôt aigus on graves à désir,
 Suivant que courte ou longue on la fera servir.
 Les fruits sont assez gros pour contenir le Louvre,
 C'est dans ses profondeurs qu'un lunatique s'ouvre
 Divers appartements en forme de palais,
 Tandis que de sa chair, délectant son palais,
 Il passe un lustre entier au fond de cet asile,
 Y trouvant le couvert, et le vivre facile.

D'autres ont des sifflets dont les cris très aigus
 Vous déchirent l'oreille aussi bien qu'un obus !
 L'aulne en est la matière : au moment où la sève
 A détaché l'écorce, aussitôt on l'enlève ;
 Et le bois dénudé par le fer est réduit,
 Et recouvert sitôt de son premier habit.

Ceux-ci sont des chanteurs dont la voix soupirante
 Traverse du bouleau l'enveloppe vibrante ;
 L'ivoire dentelé forme cet appareil,
 Et soutient en dedans l'extérieur vermeil.

Ainsi tous ces héros, ces favoris des Muses,
 Armés de leurs sifflets, nouvelles cornemuses,
 Ou du tissu poli qui rehausse la voix,
 Lui donne plus de charme et de force à la fois,
 Vont d'un parfait accord et chantent en cadence
 Les exploits surprenants et la rare vaillance
 Du seigneur Malborough, ainsi que son trépas,
 Et philomèle en deuil qui pousse des hélas !

Après eux vient la foule et compacte et serrée,
 Vêtue en jour de fête et de pourpre parée,
 Des forêts le feuillage et le sable des mers,
 Les glaciers de frimas qu'engendrent les hivers,
 A ces fiers habitants sont inférieurs en nombre.
 Il n'est pas en ces lieux un seul visage sombre,
 Tout regard est limpide et tout front radieux,
 Toute bouche sourit d'un sourire joyeux.

Au moment où Michel, tout royoignant de gloire,
 Déjà se contemplait aux fastes de l'histoire,
 Apparut à la foule en sa mâle grandeur,
 Le peuple, en le voyant, s'exclama tout d'un cœur :

“ O mortel généreux, citoyen démocrate !
 “ Laissez-tu pour jamais de ta patrie ingrate
 “ Les enfants malheureux, indignes de te voir ?
 “ Oh ! sois le bien-venu sur notre heureux terroir !
 “ Tu feras notre joie et toutes nos délices,
 “ Toi, le roi des mortels, qui commandes aux vices,

“ Qui te ris des vertus et des mœurs et des lois,
 “ De tous les préjugés, causes de tant d'effrois,
 “ De ces vieilles erreurs de la foule imbécile
 “ Qu'inventa pour régner le Pape en son concile !
 “ Louange, honneur et gloire à ton vaste cerveau,
 “ Ce centre de science et de force, ô Darveau !
 “ Sans toi le règne heureux de la démocratie,
 “ Broyé sous les efforts de cette orthodoxie,
 “ Dont on berne le peuple afin de l'exploiter,
 “ Dans la nuit du chaos se verrait garrotter !
 “ Sans toi, le peuple, hélas ! croirait à l'innocence,
 “ Priverait ses désirs pour faire pénitence ;
 “ L'hypocrite *prêtreaille* jouirait à toujours
 “ D'entendre en confession de charmantes amours !
 “ Mais, grâce à toi seul, on verra disparaître,
 “ Les préjugés, l'erreur, l'influence du prêtre !
 “ Honneur à Louis-Michel ! que son nom soit vanté,
 “ De l'aurore au couchant, dans sa *postérité* !
 “ Honneur ! cent fois honneur à Darveau démocrate !
 “ Il est grand, il est noble, il est rouge écarlate !”

Tandisque vers les monts, les longs échos des bois
 Répètent tour à tour ces mille et mille voix,
 La foule vers le temple a dérigé sa marche.
 Jamais le temple antique où se vénérât l'arche,
 N'offrit de tels trésors aux regards des humains !
 L'architecte jamais de ses habiles mains,
 N'a tracé le dessin d'un pareil édifice !
 La pourpre des rubis a sur le frontispice,
 En colonnes de feu, bravé les fiers autans ;
 La superbe coupole, où la hache du temps
 Ne saurait exercer son despotique empire,
 Va cacher dans les cieus sa flèche de porphyre !
 Et la sublime porte, éternel monument,
 Lance les mille éclairs du plus pur diamant ;
 Sur des gonds de saphirs roule majestueuse
 En découvrant les feux de la voute orgueilleuse.
 Sur des colonnes d'or en faisceaux s'élançant,
 La voute étale aux yeux l'émail éblouissant ;
 Les sept couleurs d'Iris y brillent à l'envie,
 Et font naître la joie à la terre ravie !

Les mille échos du temple ont retenti soudain
 Sous les pas éclatants du lunatique essaim.
 Déjà le grand pontife avec pompe s'avance ;
 Son vénérable aspect impose le silence.
 C'est l'heureux Jean-Baptiste, illustre en nos climats
 Par ses pieux dehors et son cruel trépas.
 Il s'est gagné le cœur de la noble déesse,
 Pour avoir célébré les rites de la messe,
 Sacrilège effrayant aux yeux de l'univers !
 Il s'avance aux accords d'harmonieux concerts,
 Jusqu'au pieds des autels, où, la tête inclinée,
 Il prie à haute voix, la foule prosternée
 Répétant avec foi la prière qui suit :

(A continuer.)

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

☞ Nos lecteurs nous pardonneront de n'avoir pas publié le *Bourru* la semaine dernière : des affaires très importantes appelaient notre propriétaire-imprimeur à Montréal, c'est la seule cause de notre défaut.

CHEMIN DE FER DE LA RIVE-NORD.

M. L. H. Langevin, maire de cette ville, nous est arrivé depuis quelque temps, avec de bonnes nouvelles. Comme nous l'annoncions dans notre dernière feuille, il apporte les conditions posées par les capitalistes anglais pour le prêt des fonds nécessaires à la construction du chemin de fer de la rive-nord. Selon nos prédictions, ces conditions sont très acceptables et moins onéreuses que le peuple n'était généralement porté à le croire. Il est vrai que les capitalistes exigent de nous des sacrifices, mais nous savons, à n'en plus douter, que, sans sacrifices, le chemin de fer ne se fera jamais.

Comme il est possible que quelques-uns de nos lecteurs ne connaissent pas ces conditions, nous allons en reproduire un résumé du "Journal de Québec," le voici :

16. La corporation de la cité de Québec prendra pour £250,000 sterling des actions de la compagnie et renoncera pour dix ans à tout intérêt sur sa part de souscription au profit des autres actionnaires, ceux-ci représentant une mise de £1,250,000 sterling.

20. La corporation renoncera à la part des terres à laquelle elle aurait droit à cause de sa souscription, c'est-à-dire à 250,000 acres."

Voilà les conditions aux quelles nous pouvons avoir le chemin de fer de la rive-nord ! Dans quelques jours, les citoyens de Québec vont être appelés à se prononcer pour ou contre : ira-t-on les rejeter en renonçant pour toujours à l'espoir d'avoir le chemin de fer ? Et ! quelle serait la raison qui ferait agir les citoyens de la sorte ? Serait-ce la crainte de ruiner la cité par les intérêts ? Considérons donc que, sans le chemin de fer de la rive-nord, Québec sera ruiné de fond en comble avant longtemps ; tandis que, au contraire, la construction de la voie ferrée va doubler, tripler la valeur de la propriété ! Et ce qui est le plus urgent maintenant pour la population de Québec, c'est de l'emploi pour la main d'œuvre, c'est de l'ouvrage, sans quoi nous n'avons plus besoin de penser à l'avenir !

Citoyens de Québec, rappelez-vous ce que nous vous avons dit dans notre dernier numéro sur la nature des ennemis que vous aurez à combattre. N'oubliez pas ce que nous vous avons prédit ; car bientôt va commencer la lutte ! Regardez comme ennemis du chemin de fer, tous ceux qui chercheront à entraver sa marche ! Car il en est peu qui oseront se prononcer ouvertement contre ; mais on cherchera à faire rejeter les conditions, et le résultat serait le même que si l'on avait pu faire déclarer aux citoyens de Québec qu'ils ne veulent pas du chemin de fer de la rive-nord !

UN FRANC-JUGE !

L'*Observateur* du 28 juillet dernier consacre au docteur Rousseau une vignette qui nous rappelle une lamentable histoire. Telle était la posture, tels étaient les gestes et grimaces de Mons. Louis-Michel, au retour de son excursion amoureuse au faubourg St. Jean !—Monsieur *Johncy* est un malin qui rit sous cape en voyant qu'on publie aussi bénévolement ses méchancetés.

Ensuite il y a un compte-rendu lucide du procès du docteur avec le révérend curé Harper, et de son issue malheureuse pour M. Rousseau. Dans ce fameux article où le sel abonde, on lit ce qui suit :

"*Nous nous abstiendrions de dire qui, du docteur Rousseau ou du curé Harper, méritait d'hériter de cette succession, . . .*" C'est malheureux que Mons. Louis garde ainsi sa science pour lui seul ! N'êtes-vous pas journaliste et comme tel, ne devez-vous pas communiquer vos vastes connaissances à vos mille abonnés ? Qui sait ? le juge s'est peut-être trompé en rendant un tel jugement, et vous feriez si peu de cas de la justice que de lui refuser vos lumières ?

Allons donc ! soyez plus charitable et faites-nous connaître tous les trésors de science enfoncés dans les vaste cavité de votre cerveau !

P. S.—L'article de l'*Observateur* contre le Dr. Rousseau est faux sous tous les rapports ; il est vrai que ce n'est rien de surprenant. Il est faux, premièrement, parce que le Dr. n'est nullement intéressé dans ce procès ; qui a pour demanderesse la belle-mère du Dr. et pour défendeur le Rév. M. Harper ! Il est faux, secondement, parce que jugement n'a pas été rendu en cette affaire : on n'en est encore qu'à l'enquête !! Il est faux, troisièmement, parce qu'il contient des insinuations calomnieuses !!!

Si M. Rousseau n'était pas mieux payé d'aucun de ses patients qu'il ne l'est par la famille de la femme du célèbre notaire P. G., il y a long-temps que le Dr. serait réduit à n'acheter que des pains d'épice ! Heureusement, M. Rousseau n'a pas encore été dans la douloureuse nécessité de faire vendre ses chiffons !

NOTRE POÈME.

L'*Observateur* se trompe encore, lorsqu'il attribue à notre ami, M. P. le poème de "La Pochettade," et M. P. ne doit pas en avoir la responsabilité. C'est assez drôle de voir la sortie que font ces messieurs, sortie brusque s'il en fut jamais ! Jusqu'à présent, on eut dit que notre poème ne les chatouillait nullement, et voilà que tout-à-coup la bile fait explosion et manque de submerger notre ami ! Il est malheureux d'être exposé à des coups aussi rudes que ceux portés par ces géants du journalisme !

L'auteur de l'article foudroyant dont nous parlons, est un poète consommé qui se grise d'opium pour enfourcher Pégase, car il n'a pas le courage de franchir, la tête vide, les hauteurs du Parnasse ! Le grand homme accuse l'auteur de notre poème de copier les vers de Delisle et de Lamartine, et de les intercaler parmi les siens. Puisqu'il se fait fort d'avancer une pareille chose, il doit être capable de la prouver ; c'est pourquoi, nous sommions le fameux poète de nous dire combien il y a de vers étrangers dans la Pochettade et de les citer. Nous ne prétendons pas qu'il ne s'en soit pas glissé du tout, car la mémoire peut bien avoir gardé quelques vers sans qu'elle sache de quel auteur ils viennent ; mais ce que nous serions curieux de savoir, c'est le nombre de ceux qui se seraient glissés ainsi dans notre poème. Veuillez donc nous le dire et nous vous serons reconnaissant.

Le rédacteur de la petite feuille trouve nos vers exécrables et cela ne nous surprend pas, et ne saurait nous fâcher non plus ; car il n'est pas d'une bien grande valeur le jugement de celui qui rédigeait le feu *National*, puisque le *Journal de Québec* a été obligé d'employer plus de deux grandes colonnes à corriger les gentilles fautes de français d'une seule colonne, prise au hasard, de ses articles éditoriaux !

Il dit : . . . *il couvre . . . d'insultes poissardes les membres LES PLUS NOTABLES du parti démocratique.* Si les personnalités de la *Pochettade* sont les membres les plus notables du parti démocratique, vous ne devriez pas l'avouer : que sont donc les autres, grand Dieu !

En outre, quand même il serait vrai que nous aurions copié Delisle, ce dernier n'en serait pas plus fâché que Mme. de Staël que les rouges ont été applaudir, un jour, à l'Institut Canadien ! Ces messieurs ont beaucoup flatté celui qui fut longtemps leur chef, d'avoir eu la bonne idée de copier un auteur si digne de l'être et dont la lecture a tant de charmes pour les auditeurs !

UNE MISSION INFRUCTUEUSE.

L'on sait que M. Chiniquy a parcouru une grande partie des Etats-Unis pour prélever les fonds nécessaires au rachat de son église aux Illinois. Si l'on en croit le *Democrat* de Rochester, il n'aurait rencontré partout que des indifférents. L'appel qu'

il a fait aux villes de Philadelphie et de Baltimore n'a pas eu plus de succès et le malheureux a dû abandonner sa mission de désespoir.

Nous remercions MM. J. T. Brousseau et frères pour l'envoi de leur *Notice Historiographique Sur La Fête Célébrée à Québec le 16 juin 1859, Jour Du Deux-Centième Anniversaire de l'Arrivée de Monseigneur DE MONTMORENCY-LAVAL en Canada*, et nous les félicitons d'avoir eu l'heureuse idée de publier ce petit ouvrage destiné à perpétuer la mémoire d'une fête si belle et si remarquable parmi les nombreux événements de notre siècle.

CORRESPONDANCES.

Messieurs les Collaborateurs du *Bourru*,

Permettez-moi, je vous prie, de souffler quelques mots aux oreilles des écrivains de l'*Observateur*, et je vous serai très reconnaissant.

Messieurs les écrivains-poètes de l'*Observateur*, je vous jure une haine éternelle pour avoir poussé la barbarie jusqu'à faire connaître au public de Québec que je suis le fils d'un aiguiseur de rasoirs ! Vraiment ce n'est pas agir en chrétien ! Comment vais-je faire, à présent, pour me présenter devant le monde, moi, le fils d'un aiguiseur ? D'un seul trait d'une malice satanique, vous avez brisé mon avenir ! Scélérats ! que ne m'avez-vous plutôt ôté la vie, en m'administrant une forte dose d'opium, ou bien en me faisant écarteler par quatre bœufs ! Au moins mes souffrances n'auraient duré qu'un moment, tandis qu'à présent je vais être réduit à aller cacher ma honte dans les broussailles du cimetière St-Charles, où je n'aurai que le bon Adolphe pour me consoler ! Il n'y a que les affligés pour prendre part aux peines des autres : depuis que Rossinante est mort en ne laissant à ce cher Adolphe qu'un mauvais râtelier, il connaît tout le poids du chagrin et le prix des consolations !

Si au moins je savais exhiler ma douleur, comme vous le faites, par une suave poésie, peut-être y trouverais-je quelques soulagements à mes chagrins ; mais non et les vers de Delisle et de Lamartine sont tout usés : ils n'ont plus aucun charme pour moi !

Ne riez pas de mon malheur, MM. Pierre et Louis-Michel ; vous devriez comprendre que ma naissance ne doit pas m'être imputée. Ah ! si j'avais le bonheur, comme vous, d'être né d'un marchand de biscuits et de fromages raffinés, ou bien d'un messager qui promène tout le jour le balai dans le bureau d'une banque, je n'aurais pas à accuser la nature cruelle et marâtre !

Je ne vous pardonnerai jamais votre illustre naissance et le mépris que vous faites des gens de vile extraction !

Adieu ! cité de Québec ! je ne te reverrai plus ! Je vais m'enfoncer pour toujours dans les autres ténébreux des forêts ; car je ne saurais plus désormais me faire voir à aucun mortel : ma naissance m'exclut de la société des hommes, je ne suis plus qu'un paria et mon père aiguise des rasoirs !

Vous êtes heureux, Pierre, Adolphe et Louis-Michel, d'avoir frappé si juste et de m'avoir forcé de fuir sitôt ; car ma haine vous eût été fatale à tous, si j'eus demeuré un seul jour de plus dans la cité de Québec !

Ne soyez pas surpris, messieurs du *Bourru*, si je ne réponds pas à une accusation que m'a lancée l'*Observateur*. J'aurais bien quelques explications à donner, mais je ne veux pas faire intervenir ici des tiers qui n'ont aucune affaire dans la présente querelle. Vous savez que l'*Observateur* ment toujours et cela me suffit.

Quant au poème que l'on m'attribue à tort, je voudrais bien en être l'auteur, c'est-à-dire que je voudrais être capable d'en faire autant : il est vrai que je ne suis peut-être pas aussi en état d'en juger que le poète Pierre. Cependant, comme les accusations que ces messieurs me jettent à la figure (il faut dire que ça ne m'a pas fait mal) ne me regardent qu'indirectement, je vous laisse le soin d'y répondre.

Ayez donc la complaisance, messieurs, d'avertir Louis-Michel qu'il aît à se tenir sur ses gardes ; car les chiffonniers de Québec sont après faire un complot contre lui : ils doivent bientôt faire une excursion dans son dos pour en arracher le dépôt d'ouate qu'il y conserve depuis tant d'années !

Adieu, messieurs, je ne puis plus me montrer : cette nuit, je me mettrai en route. Si j'allais faire la rencontre de Louis-Michel ou de quelque autre en excursion amoureuse, je mourrais de honte en le voyant ! Heureusement qu'en partant de nuit, je ne cours pas d'autre danger.

J. B. PLAMONDON.

DEUX HABILES NAGEURS.

Le navire "Wistar" reposait bien tranquillement sur ses deux ancres dans le port de Québec, lorsque Mercredi dernier, un digne rejeton de la race porcine voulant prendre un exercice de natation se jeta précipitamment dans le fleuve sans en prévenir même le cuisinier, à qui il faisait un tort considérable. Aussitôt grand tapage à bord. Les uns courent aux chaloupes, les autres aux amarres. Tous se pressent, se nuisent ; et pendant ce temps là l'on voyait le digne quadrupède fendre péniblement l'onde douce.

Un matelot voyant le danger imminent que court cet intéressant animal, s'attache une longue corde autour du corps et s'élançe à sa rescousse. Mais le malheureux marin avait oublié d'attacher l'autre extrémité de

la corde à bord du navire, de sorte que la corde filait, filait toujours, et le matelot aussi.

Heureusement ou malheureusement, selon que le lecteur a plus ou moins de sympathies pour ce pauvre marin, un pilote passant par là par hasard aperçut un bout de corde qui flottait sur l'eau. Aussitôt s'imaginant se l'approprier, il tire la corde, tire encore et tire toujours. Le pilote fut tout étonné en sortant de l'eau notre matelot, jurant ses grands dieux que les plus respectables cochons du monde se noyeraient devant lui, qu'il ne ferait pas le plus petit effort pour en sauver aucun.

FAITS DIVERS.

ORIGINE DE LA BAÏONNETTE.—Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt l'origine de l'arme qui joue un si terrible rôle dans la guerre actuelle, et qui décide presque toujours du sort des batailles.—L'Empereur Napoléon a dit dans sa proclamation à l'ouverture de la présente guerre :—

"Les nouvelles armes de précision ne sont dangereuses qu'à distance ; elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être ce qu'elle a toujours été, l'arme terrible de l'infanterie française."

La baïonnette est en effets une arme particulière aux Français. Elle fut inventée, à Bayonne en 1641, et employée en 1670 dans un régiment des Fusilliers du Roi. Elle modifia sensiblement le système de l'art militaire en Europe ; elle rendit la cavalerie moins redoutable à l'infanterie. En effet, la baïonnette est devenue l'arme décisive des batailles. Selon une tradition locale, la baïonnette fut inventée dans un petit hameau des environs de Bayonne.

Voici ce qui en détermina l'introduction dans l'armée française :—Dans un combat entre des paysans Basques et ces contrebandiers Espagnols, les premiers, ayant épuisé toutes leurs munitions et ayant par conséquent le dessous, adoptèrent à leurs mousquets leurs longs couteaux, et réussirent par ce moyen à mettre leurs ennemis en fuite. La baïonnette ne tarda pas à devenir d'un usage général en Europe. Après le régiment des Fusilliers, plusieurs autres régiments furent pourvus de baïonnettes ; les Dragons en furent armés en 1676. En 1678, au temps de la paix de Nimègue, tous les grenadiers français étaient pourvus de baïonnettes, mais la douille qui en rendit l'usage si facile, ne fut inventée que plus tard. En 1688, on essaya d'adapter une douille à la baïonnette, mais le besoin d'uniformité dans les mousquets était un obstacle à l'adoption de cette simple mais efficace partie de l'arme. Les baïonnettes, à cette époque, étaient une sorte de poignard dont le manche, vissé dans la gueule du mousquet, l'empêchait de tirer.

La première bataille où la baïonnette fut sérieusement employée fut celle de Turin

en 1682; mais la première charge à la baïonnette ne fut faite qu'à la bataille de Spire, en 1703. Depuis cette époque jusqu'en 1792, la baïonnette fut souvent employée dans les batailles et le Prince de Lignes l'appelait "une arme particulièrement française." et la manière dont les français s'en servaient. "Le boulet est terrible," disait Souwareff, "mais la baïonnette est prudente et sûre."

Le *Leader* de vendredi annonce l'arrivée à Toronto de Son Excellence le Gouverneur Général et Lady Head, accompagnés de Son Excellence le lieutenant-général Sir William F. Williams, baronet, lieutenant-gouverneur de cette Province et commandant général des forces. Une garde d'honneur des Carabiniers Royaux canadiens s'est rendue sur le quai, musique en tête, pour y recevoir leurs Excellences à leur arrivée.

—Les bureaux du département des terres se fermeront à Toronto le 20 du courant et s'ouvriront à Québec le 10 du prochain.

TUÉS PAR LA Foudre.—Un correspondant du *Courrier*, qui écrit de Saint-Gervais à la date du 30 juillet, annonce en ces termes la mort de deux jeunes gens frappés par la foudre :

"Hier, vers 4 heures après-midi, la paroisse Saint-Gervais était tout-à-coup plongée dans la plus profonde consternation. Napoléon Fortier, l'un des fils du représentant de notre Comté, et François-Xavier Garant, appartenant à l'une des familles les plus honorables de l'endroit, le premier âgé de 19 ans, et l'autre de 16, furent frappés et tués instantanément par la foudre, au milieu d'un champ, au moment où ils cherchaient à se mettre à l'abri. Homère Fortier, frère de l'un d'eux, fut adossé horriblement brûlé, et trouva néanmoins dans son cœur assez de force et d'amour fraternel, pour se rendre à la maison et y apporter la fatale nouvelle. Vous dire la désolation, je dirais presque le désespoir des deux familles, serait chose inutile scènes de cette nature :"—*J.-d.-Québec.*

APPARITION DE TROIS OURS SUR LE CAP TOURMENTE.—Jeudi passé, le 23 juillet, deux écoliers en vacances, à la ferme du Séminaire, à Saint-Joachim, accompagnés de M. l'abbé S. M. se rendaient sur le cap Tourmente pour jouir du magnifique tableau qu'on aperçoit de ce lieu élevé. Les trois touristes n'étaient qu'à une centaine de pas de la croix qui est placée sur le point le plus élevé du cap, lorsqu'ils virent à leur grande surprise, à une vingtaine de pas devant eux, une ourse accompagnée de ses deux petits. A la vue de ses trois personnages, les touristes s'empressèrent de leur céder poliment le terrain tandis que de leur côté, ces hôtes redoutables reprenaient le chemin de leur tanière.—*Idem.*

ANECDOTES.

L'autre jour, quand les prisonniers autrichiens parcouraient les rues d'Orléans, une foule nombreuse s'assemblait sur leur passage; on se pressait, on se bousculait pour les voir. Cette curiosité n'avait rien du reste de blessant pour eux. En France, on sait compatir aux souffrances de l'ennemi vaincu, et l'on a de haine que contre ceux qui sont forts. Pour celui qui est tombé, on ne ressent plus que de la pitié et de la commisération, car l'on sait estimer le courage aussi bien chez un étranger que chez un Français.

Tout à coup les prisonniers se trouvent en face d'un petit garçon de sept à huit ans qui était parvenu à se faufiler entre les jambes des grandes personnes. Le petit garçon les regarde avec attention, puis, quand il les a bien considérés, il les salue profondément.

Un colonel, qui faisait partie du détachement, fut flatté de cette marque de déférence de la part d'un si jeune enfant. Il le prit alors dans ses bras et lui demanda dans le meilleur français qu'il put :

—"Pourquoi nous as-tu salués, mon petit enfant ?

—"Parce que, répondit-il, on m'a dit que vous étiez bien malheureux.

—"Hélas! oui, mon enfant, dit le colonel en fondant en larmes. Mais c'est à toi de respecter ainsi le malheur; si j'avais quelque chose à te donner pour le plaisir que tu m'as fait, je te l'offrirais, mais je ne puis que t'embrasser; veux-tu que je le fasse ?

"L'enfant tendit sa joue rose au prisonnier, qui l'embrassa avec effusion, au milieu de la vive émotion des nombreux spectateurs de cette scène aussi simple que touchante :

—"Puisque le vent est à la guerre, je vais vous raconter une histoire :

En 1813, les Prussiens étaient entassés pêle-mêle avec nos soldats dans un hôpital de la frontière, et les sœurs de la charité les soignaient avec autant de bonté que s'ils eussent été des enfants du sol français.

La supérieure joignait aux attentions les plus assidues des exhortations en *charabias* franco-allemand.

—"Vous pas *mangir* . . . vous tisez *buvir* . . . et vous bientôt *marchir* . . .

Les Prussiens répondaient à tout hasard : *Ja! ja!* et la bonne sœur était heureuse d'avoir si bien su se faire comprendre en allemand.

Le chirurgien en chef, qui avait entendu plusieurs de ces *speeches* en pseudo-allemand, lui dit avec un magnifique sang-froid :

—"Ma sœur, vous avez donc étudié l'allemand ?

—"Jamais! . . .

—"C'est inouï! . . . mais comment alors pouvez-vous le parler avec cette pureté ?

—"Eh! bien! docteur, vous me croirez si

vous voulez, mais si je sais l'allemand à l'heure qu'il est, c'est tout simplement pour les avoir entendus causer entre eux.

—Un officier zouave ayant reçu une balle dans la cuisse au combat de Palestro, fut transporté à l'ambulance. Là, pendant deux jours, les chirurgiens ne firent que sonder et chercher. L'officier, qui souffrait beaucoup, finit par leur demander ce qu'ils faisaient.

—"Nous cherchons la balle, répondirent les chirurgiens.

—"Mille bombes! s'écria l'officier, il fallait donc me dire cela plus tôt; je l'ai dans ma poche.

—"Oh! les femmes, les femmes! écoutez la plainte de Patrick O'Brien, un brave Irlandais s'il en fût. O'Brien déclare d'abord sous serment que sa femme l'épousa par dépit. Lui, pour l'accabler, sous ses bienfaits, lui menbla une jolie maison dans la 16^{ème} rue et se crut sauvé. Le malheureux! qu'il connaissait peu le cœur féminin. Sa maison dont il voulait faire un paradis, devint bientôt un enfer. Non contente de lui rendre la vie dure, Jane lui mettait en gage jusqu'à ses vêtements pour aller se griser. Lorsqu'il n'eut plus rien, elle l'abandonna en lui laissant son mépris pour tout souvenir. Il y avait cinq mois qu'ils étaient mariés! O'Brien se croyait à la fin de ses persécutions; il respirait librement; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Un jour, l'horrible mégère lui apparut dans son atelier, au bas de la ville, et après l'avoir accablé de reproches, elle le rossa, sans qu'il y pût mais. Le lendemain, même scène et même volée et ainsi de suite. Il n'y avait aucune raison pour que cela finît jamais, si vendredi, elle ne lui avait jeté à la tempe gauche un caillou qui a failli le tuer, en présence de deux témoins qui ont poussé le mari à déposer sa plainte. Jane, condamnée à vingt jours de prison seulement, jette des regards de courroux sur son accusateur, en jurant qu'elle ne le regardera plus. Si elle était seulement femme de parole!

—Le correspondant du *Nord* raconte qu'à Solferino, le général Manèque était à cheval au plus fort de la mêlée, quand, voyant un ami renversé, il sauta à bas pour le relever: le brave général posait à peine le pied à terre qu'un boulet venait enlever sa selle.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, *franco*.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.